



Association of the Councils of State and Supreme Administrative Jurisdictions of the European Union i.n.p.a.

Association des Conseils d'Etat et des Juridictions administratives suprêmes de l'Union européenne a.i.s.b.l.



Association des Conseils d'Etat et des Juridictions administratives suprêmes de l'Union européenne

Avec le soutien scientifique du Conseil du Contentieux des étrangers de Belgique

Le Juge national du contentieux des étrangers entre normes nationales et européennes

Bruxelles

- 17 décembre 2010 –

(Interprétation simultanée Français/Anglais)

Séminaire organisé avec le soutien de la Commission européenne et la collaboration de l'ERA



Programme

9h 00 Accueil des participants

Par Monsieur Yves KREINS, Secrétaire général de l'ACA-Europe

9h 15 Présentation du séminaire

Par Monsieur Robert ANDERSEN, Premier Président du Conseil d'Etat de Belgique

9h 30 Présentation du rapport général

Par Madame Nele VERMANDER, Directeur du Service juridique du Conseil du Contentieux des étrangers de Belgique

10h 15 Pause café

10h 30 Premier thème – Droit de la preuve devant les juridictions nationales compétentes en matière de contentieux des étrangers

Exposés introductifs présentés par

Madame Eva JAGANDER, Juge à la Cour d'appel Migration de Suède
(Principe du bénéfice du doute)

Madame Madeline GARLICK, Chef d'Unité – Soutien politique et
juridique UNHCR (Charge de la preuve et éléments de crédibilité)

Monsieur Jacek CHLEBNY, Juge à la Cour administrative suprême de
Pologne (Pondération des preuves)

Débat

11 h 45 Deuxième thème – Compétence du juge national à intervenir d'office dans le contexte européen

Exposés introductifs présentés par

Madame Sirje KALJUME, Conseiller à la Chambre administrative de
la Cour suprême d'Estonie (Limitations procédurales en matière de
questions préjudicielles)

Monsieur Bostjan ZALAR, Juge, Co-Président du Groupe de travail
« Asile et Migrations » de l'Association européennes des juges
administratifs (Questions préjudicielles : point de vue du premier
degré de juridiction)

Madame Skirgalije ZALMINIENE, juge à la Cour administrative suprême de Lituanie (Applicabilité directe des articles 18 et 47 de la Charte des Droits fondamentaux de l'UE)

Débat

13h 00 Déjeuner

14h 30 Troisième thème – Le juge national et les instruments européens

Exposés introductifs présentés par

Monsieur Hugo STOREY, Senior Immigration Judge Tribunal de l'asile et de l'immigration (Londres) (Référence faite dans les décisions à la jurisprudence européenne et/ou à de la jurisprudence de l'un des Etats membres)

Monsieur Eamon CAHILL, Président de l'Association internationale des Juges de l'Asile (Utilité d'une banque de données des décisions nationales en matière d'asile)

Madame Hana LUPACOVA, Assistante d'un Juge à la Cour administrative suprême de la République de Tchéquie (Interprétation autonome de l'article 1^{er}, sections A) à F) de la Convention de Genève du 28 juillet 1951)

Débats

15h 45 Pause café

16H 00 Conclusions de clôture

Par Monsieur Serge BODART, Président du Conseil du Contentieux des Etrangers de Belgique

16h 30 Clôture

Location

HOTEL LE PLAZA

BOULEVARD ADOLPHE MAX, 118-126

1000 BRUXELLES

Tel : +32 2 278 01 00 - Fax : +32 2 278 01 01

<http://www.leplaza-brussels.be>

Documentation

Le questionnaire ainsi que les réponses qui y ont été apportées par les Cours administratives suprêmes membres de l'ACA sont accessibles sur le site : www.aca-europe.eu (rubrique « colloque/séminaire »)

Contacts

Pour toutes informations utiles

Mme Martine Baguet, Secrétaire général adjoint

Association des Conseils d'Etat et des juridictions administratives suprêmes de l'U.E.

✉ Rue de la Science, 33, 1040 – Bruxelles

☎ : +32(2) 234 97 87

✉ : Martine.Baguet@aca-europe.eu

Mme Veerle Vertongen

Association des Conseils d'Etat et des juridictions administratives suprêmes de l'U.E.

✉ Rue de la Science, 33, 1040 – Bruxelles

☎ : +32(2) 234 97 80

✉: Veerle.Vertongen@aca-europe.eu